



Indemnités maladie non versés

Par **argent53**, le **05/01/2012 à 09:28**

Bonjour,Voilà je vous résume rapidement mon cas , je suis partie en vacance en algerie pour une semaine a mon retour je me sent pas bien je ressent des douleurs intense cote gauche près du cœur , comme une paralysie impossible de bouger et de faire le voyage , j'ai déjà eue ce problème par le passe qui ma valu l'hospitalisation , je suis transférer chez le médecin par mon père , le médecin me donne un arrêt de travaille que je transfère a la sécu de France . Mon ettonement étais grand quand je reçois la réponse de la sécu qui me notifie un refus indemnités pour cause que je suis pas tomber malade pendant mes vacances et que je n'est pas signaler ma maladie a la sécu algérienne ! Alors ma question est esque ces motifs sont valable ???? Sachant que j'ai pas choisi de tomber malade ce jour la en particulier cetait vraiment un hasard et 2 eme pourquoi déclarer a la sécu algérienne alors que moi je cotise pour la sécu française . Merci de m'aider svp